

Extrait du Portail de la Liturgie Catholique

<http://www.liturgiecatholique.fr>

# Qu'est ce que le sacrement de Pénitence/Réconciliation ?

- Questions courantes - Les sacrements -



Date de mise en ligne : samedi 18 aot 2007

L'homme a toujours eu, plus ou moins vive, la conscience du mal dans le monde et en lui-même ; les rites pénitentiels ou de réconciliation tiennent une grande place dans les religions, comme en témoignent les textes de prières implorant le pardon.

La Révélation de l'Ancien Testament contient de hautes figures de repentir celle de David principalement (2 S 12, 13 ; Ps 50 ; cf. 2 S 24, 10) et d'admirables formules de confession (Ne 9 ; Dn 9, 4-19 ; passim dans les Psaumes). Yahvé qui, seul, peut pardonner, montre qu'il remet le péché par la parole des prophètes, mais aussi par son action dans les cSurs et par ses hauts faits en faveur du Peuple repentant.

La permanence du péché en dépit des alliances rend de plus en plus ardente l'attente d'un Rédempteur véritablement capable de donner au Peuple un cSur nouveau (cf. Ez 36, 26). Quand Jésus, le Sauveur, apparaît, il se manifeste essentiellement comme celui qui pardonne les péchés, et qui vient donner aux hommes qu'il aura choisis le pouvoir de pardonner (Mt 9, 1-8). Pierre, en effet, et les apôtres sont investis du pouvoir de lier et de délier les péchés (Mt 16, 19 ; 18, 18 ; Jn 20, 23).

L'histoire de la pratique ecclésiale du sacrement de la pénitence ou de réconciliation est complexe. Initialement réservé aux fautes graves et publiques, le sacrement comportait un aveu et une réconciliation également publics ; il n'était guère réitérable. Progressivement, la pénitence s'est appliquée aux péchés tout intérieurs, et sa fréquence s'est développée ; en 1215, le IV<sup>e</sup> concile de Latran prescrit la confession annuelle.

Si le sacrement de la pénitence est requis pour recouvrer la grâce après tout péché grave ayant remis en cause l'amitié du chrétien avec Dieu, il reste vivement conseillé même en dehors de toute faute « mortelle » à l'amour ; il est alors au service d'une délicatesse d'amitié, et c'est en ce sens que les religieux doivent veiller à se confesser fréquemment, comme le leur demande l'Église.

Réconciliation d'amitié, la pénitence restaure le lien qui unit le pénitent à Dieu et à l'Église. Les actes du pénitent sont la contrition ou sentiment douloureux d'avoir peiné Dieu et ses frères, la confession orale des péchés, et la satisfaction proposée par le prêtre ; il est clair que la contrition est la plus importante et met en jeu, déjà, la grâce de Dieu.

L'absolution est l'acte du prêtre, représentant Dieu et l'Église. La liturgie de la pénitence implique donc une rencontre entre Dieu et un membre de son Peuple (voir Liturgie), en vue de restaurer ou de renforcer l'Alliance, au bénéfice du pénitent et donc de toute l'Église.

La discipline actuelle de la pénitence prévoit trois formes pour la célébration du sacrement : une célébration personnelle n'engageant extérieurement que le pénitent et le prêtre ; une célébration communautaire avec confession et absolution personnalisées ; une célébration communautaire avec confession et absolution générales, dans les circonstances prévues par le droit. Quand on utilise la dernière forme, les pénitents doivent savoir qu'il leur reste, dès qu'ils pourront, à faire une accusation personnalisée de leurs fautes graves à un prêtre. Les fidèles ont avantage à pratiquer la forme personnelle et la forme communautaire, selon une alternance dont ils trouveront le rythme, car l'une et l'autre formes se complètent bien.